Nations Unies A/HRC/24/L.56

Assemblée générale

Distr. limitée
25 septembre 2013
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme

Vingt-quatrième session

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Afrique du Sud*, Algérie*, Chine*, Égypte*, Éthiopie, Fédération de Russie*, Inde, Pakistan, Venezuela (République bolivarienne du): amendement au projet de résolution A/HRC/24/L.7

24/…
Droit de réunion pacifique et liberté d'association

Supprimer le paragraphe 8.

* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

Merci de recycler